



Syndicat UNSA-SDIS33  
18 allée des vignes  
33360 Carignan de Bordeaux  
à  
Monsieur le Directeur du SDIS de la Gironde

Bordeaux le, 05 février 2020

Objet : Commission Administrative Paritaire (CAP) des Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés

Monsieur le Directeur,

En 2019, l'UNSA-SDIS33 a fortement apprécié le taux de promotion du personnel administratif technique et spécialisé lors de la dernière CAP. Au vu du nombre d'agents promouvables ces dernières années, cette évolution de plus de 20 % était nécessaire.

Toute l'équipe des représentants du personnel de l'UNSA souhaite que cette dynamique se poursuive et que ces résultats soient au minimum pérennes pour cette année et pour les années à venir.

Par ailleurs, chaque année, les listes des agents promouvables fournies par l'administration font apparaître un classement par ancienneté dans le grade puis dans l'administration. Ces critères correspondent à la philosophie de l'UNSA : promouvoir une carrière linéaire et égalitaire pour tous les agents dans l'établissement.

Aussi, nous souhaitons attirer votre attention sur ce point et espérons que l'administration saura proposer des listes en conformité avec ce classement.

Nous nous félicitons de l'avancée sociale que nos collègues sapeurs pompiers ont obtenue. En revanche, nous ne voulons pas être les oubliés du SDIS de la Gironde. Nous espérons que vous saurez le démontrer lors de notre prochaine CAP.

Nous vous prions de croire monsieur le Directeur, à l'expression de nos sincères salutations

L'équipe CAP PATS  
sous couvert du secrétaire général,  
Jacques Noaille

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Noaille'.